

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 7 février 2024**

**CONVOCATION**

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

En conformité avec l'article L. 2121-10 du code général des collectivités territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la séance du conseil municipal qui aura lieu le :

**7 février 2024**  
**à 19 heures**  
**Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville**

à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**I - Adoption du procès-verbal de la séance du 6 décembre 2023**

**II - Projets de délibération :**

1. Rapport sur les orientations budgétaires 2024

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

2. Adhésion de la ville au syndicat intercommunal "Tables Communes" et désignation des délégués siégeant au sein du Syndicat Intercommunal Tables Communes

Rapporteur : Dominique ATTIA

3. Présentation du rapport 2023 de situation comparée entre les femmes et les hommes à Montreuil

Rapporteur : Mama DOUCOURE

4. Approbation de la convention de partenariat entre l'association La Mutuelle Familiale ASSO SANTE, la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Montreuil relative à la mise en place d'un dispositif de mutuelle santé

Rapporteur : Olivier MADAULE

5. Approbation de la convention relative à la résidence de la compagnie "Les Ouvriers de Joie" au théâtre de la Noue pour la période 2024-2026

Rapporteur : Alexie LORCA

6. Approbation de la Charte de la construction pour une Ville résiliente 2024

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

7. Aide d'urgence humanitaire via l'association Acted en soutien à la population de Gaza

Rapporteur : Halima MENHOUDJ

8. Approbation de la charte territoriale de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (GUSP) 2024-2030

Rapporteur : Thomas METTEY

9. Modification d'un représentant du conseil municipal désigné par la délibération DEL20221207\_3 du conseil municipal du 27 février 2022 relative à l'approbation de l'adhésion de la ville de Montreuil à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) de Montreuil et désignation des représentants de la Ville au sein de l'association

Rapporteur : Olivier MADAULE

10. Abrogation de la délibération DEL20231206\_8 du conseil municipal du 6 décembre 2023 et approbation d'une demande de remises gracieuses pour 14 familles montreuilloises en difficulté portant divers titres de recettes du service affaires scolaires

Rapporteur : Dominique ATTIA

11. Demande de remises gracieuses pour une famille montreuilloise en difficulté portant divers titres de recettes du service affaires scolaires

Rapporteur : Dominique ATTIA

12. Autorisation donnée au Maire de déposer un permis de construire et de démolir liés à l'opération de construction du groupe scolaire Méliès

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

13. Dépôt d'une candidature au label "Patrimoine d'intérêt régional de la Région Île-de-France" pour le Musée de l'Histoire Vivante, ancienne propriété de Théophile Sueur ou domaine de Montreau

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

14. Approbation d'une convention de partenariat entre la Confédération Nationale du Logement (CNL), section locale de Montreuil, et la Ville de Montreuil

Rapporteur : Stéphane BELTRAN

15. Approbation de la convention d'objectifs et de moyens 2024 entre la Ville de Montreuil et l'association ' Maîtrisez Votre Energie ', Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Est Parisien

Rapporteur : Yann LEROY

16. Approbation de l'avenant n°4 à la convention financière encadrant les conditions financières et patrimoniales de transfert de la ZAC Fraternité à Montreuil

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

17. Approbation de l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle des projets de renouvellement urbain de La Noue et Le Morillon

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

18. Approbation d'une convention de co-financement d'une étude urbaine entre la Ville et l'Office Public de l'Habitat Est Ensemble Habitat sur le secteur Baudin

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

19. Cession d'un terrain sis 22 avenue Walwein au profit d'OGIC au prix de 10 000 €

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

20. Cession d'une cave sise 248 rue de Paris (lot n° 28 de la copropriété) au profit de Monsieur Eric Lamouroux au prix de 3 600 €

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

21. Approbation d'une convention d'occupation du domaine public pour une isolation thermique par l'extérieur, portant sur le foncier de l'annexe de l'école Marcellin Berthelot sis 21 rue François Debergue

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

22. Approbation d'une convention d'occupation du domaine public pour une isolation thermique par l'extérieur, portant sur le foncier de l'école d'Estienne d'Orves sis 26 rue des Hanots

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

23. Acquisition par la Ville de Montreuil des parcelles sises 17 rue Maurice Bouchor, cadastrées section CJ n°17 et 19, de Madame Odile BELAUBRE, Madame Florence AMALRIC et Monsieur Fabrice AMALRIC

Rapporteur : Gaylord LE CHEQUER

24. Garantie à hauteur de 100 %, au bénéfice de l'OPH EST ENSEMBLE HABITAT (ex-OPH Montreuillois), d'un emprunt d'un montant de 1 200 000,00 € consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations, destiné à financer la réhabilitation des 67 logements du groupe Lucien DEVAMBEZ sise 15 rue des Grands Pêcheurs.

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

25. Octroi par la ville d'une garantie autonome au bénéfice de certains créanciers de l'Agence France Locale - 2024

Rapporteur : Philippe LAMARCHE

26. Création d'emplois saisonniers pour l'accueil des groupes extérieurs au centre de montagne d'Allevard pour le mois d'avril 2024

Rapporteur : Mireille ALPHONSE

27. Approbation du renouvellement de la convention avec le centre interdépartemental de gestion de la Petite Couronne portant adhésion à la mission d'accompagnement psychosocial des agents des collectivités adhérentes

Rapporteur : Mireille ALPHONSE

28. Mise en œuvre du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) de certains cadres d'emploi de la filière médico-sociale (cadre d'emploi des infirmiers territoriaux et des infirmiers territoriaux en soins généraux)

Rapporteur : Mireille ALPHONSE

29. Approbation de l'acte interprétatif relatif à la succession de monsieur Alexandre PASCO

Rapporteur : Patrice BESSAC

**III - Décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales depuis la dernière réunion du conseil municipal.**

Fait à Montreuil, le 29 janvier 2024  
Le maire

Patrice BESSAC

